

premiers besoins des incendiés et s'est engagé, avec une générosité des plus louables, à faire parvenir aux ouvriers une somme qui leur permettra de reprendre leurs travaux immédiatement.

M. Isaac Crothers, directeur de la peignerie de laines, à Croix, a fait don d'une somme de 500 francs, qui sera répartie aux malheureux incendiés.

Les pertes causées par cet incendie, que l'on attribue à une cause accidentelle, sont évaluées à environ 3,000 francs.

Tout était assuré à la Compagnie générale.

La police de Roubaix vient de faire une arrestation importante.

Judi dernier, vers neuf heures du matin, le sieur G..., âgé de 30 ans, se disant facteur et accordeur de pianos, se présentait dans le bureau de banque de M. Ecrepont-Brasme et demandait à escompter une obligation de 200 fr., à 90 jours de date.

Un coup-d'œil jeté sur cette obligation, qui portait le cachet de la préfecture du Nord et la signature du premier magistrat du département, suffit pour éveiller l'attention du caissier et faire naître de graves soupçons.

Pendant que M. Ecrepont questionnait le porteur du billet, celui-ci, se doutant bien qu'on avait quelque motif pour lui faire attendre la remise des fonds, sortit précipitamment des bureaux en prétextant qu'il avait hâte de se rendre à la gare.

M. le commissaire central, prévenu aussitôt, envoya ses agents dans toutes les directions. Après un quart d'heure de recherches, le sieur E. G... fut arrêté dans la Grande-Rue, au moment où il sortait des magasins de confection de M. Minart; il était porteur d'un paquet contenant un habitement neuf et complet.

M. Minart avait donc reçu la visite de ce jeune homme, et, ne soupçonnant pas à quel genre d'industriel il avait à faire, il s'était empressé de prendre une obligation de 200 fr. en paiement des effets achetés chez lui.

Non content de remettre le reste de la somme, il avait eu la faiblesse d'escompter un second effet de 200 francs dont l'escroc était porteur.

Escroc, habits, argent sont entre les mains de la police, et il est heureux que cette arrestation ait été opérée avec autant d'adresse et de promptitude.

On lit dans le Mémorial :

« Dimanche prochain, le Pré-Catalan offre à ses nombreux abonnés une grande fête militaire, avec feu d'artifice animé par 500 hommes et représentant un de nos glorieux épisodes dont Lille s'honore : Le siège mémorable de notre cité, qui a eu lieu en 1792.

« Si le temps ne vient pas contrarier cette fête, nous assisterons à un spectacle vraiment curieux.

« On nous assure que Monsieur le lieutenant colonel du 5^e lanciers, voulant contribuer pour sa part à l'embellissement de la fête, a autorisé son excellent musicien à prêter son concours à cette réunion de l'élite de notre population.

« Tout le monde a déjà remarqué la bienveillance avec laquelle l'autorité vient en aide au Pré-Catalan; nous sommes heureux de le constater une fois de plus.

« On nous annonce, pour la fin du mois, les débuts de la troupe d'opéra; c'est un nouveau stimulant pour notre public de fréquenter les jardins enchantés de cet établissement. »

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 7 centimes à l'hectolitre.

AVIS.

Concours régional d'Amiens

du 22 au 28 Mai 1860.

GRANDE CAVALCADE LE 28 MAI.

La Compagnie du Nord, pour faciliter les voyages à Amiens pendant le Concours régional, accorde des billets à prix réduits des principales stations de la ligne pour Amiens, valables pour l'aller et le retour du 21 au 29 Mai inclusivement par les trains ordinaires de la Compagnie.

Les personnes qui partiraient d'une station intermédiaire sont prévenues qu'elles peuvent prendre à la station principale suivante un billet à prix réduit pour Amiens, et profiter ainsi de la faveur qu'accorde la Compagnie du Nord.

Les stations où l'on délivre des billets à prix réduits sont :

Paris,	Albert,	Calais,
Creil,	Achiet,	Dunkerque,
Beauvais,	Boisieux,	Ailly-s-Somme,
Compiègne,	Arras,	Picquigny,
Saint-Quentin,	Douai,	Langest,
Laon,	Valenciennes,	Longpré,
Clermont,	Lille,	Pont-Remy,
Saint-Just,	Armentières,	Abbeville,
Breteil,	Bailleul,	Noyelles,
Ailly-sur-Noye,	Hazebrouck,	Saint-Valery,
Corbie,	Saint-Omer,	Boulogne.

La chambre de commerce de Nantes porte à la connaissance des négociants de la place l'avis suivant qui vient de lui être transmis par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics :

« Il résulte d'une communication datée du 3 février 1860, qu'il existe à Glasgow un certain nombre d'individus faisant métier d'acheter des marchandises sur billets qu'ils ne payent jamais à l'échéance.

« Ces individus semblent s'être organisés sur une très-large échelle, et l'on assure que l'ensemble de leurs entreprises atteint un chiffre fort élevé.

« Ils sont d'autant plus à craindre, ajoute la communication dont il s'agit, qu'ils ne se fixent nulle part pour longtemps; dès qu'ils se croient démasqués, ils vont ailleurs ouvrir d'autres établissements sous de nouvelles signatures. Leur manière d'opérer est celle-ci, autant qu'on a pu en juger.

« Ils effectuent un peu partout des achats de la nature la plus opposée : des soieries, du papier, des châles, des jambons, etc., etc., articles qu'ils revendent aux enchères publiques. Ils soldent la première livraison, afin de capter la confiance; puis, pour les envois subséquents, ils règlent en effets qui, comme on l'a dit plus haut, demeurent impayés.

« Sur les plaintes qu'ont fait entendre plusieurs négociants français, on s'est livré, à ce sujet, à une enquête qui a permis de constater l'existence de ces manœuvres frauduleuses, et l'on est arrivé à penser que le meilleur moyen pour les commerçants de s'en garantir serait, lorsque ceux-ci reçoivent des commandes de maisons inconnues de Glasgow, de demander des informations à M. Duncan Campbell, secrétaire de la Société pour la protection du commerce, 13, Virginia street, qui ne manquerait pas de les édifier sur l'honorabilité et la solvabilité de leurs nouveaux correspondants.

« Les représentants de cette institution à

Glasgow connaissent très-bien ces coupables manœuvres et presque tous ceux qui s'y livrent; malheureusement la législation anglaise ne renferme aucune disposition qui permette d'agir préventivement et de couper court au mal. On s'en tient donc à une étroite surveillance; mais le danger n'en subsiste pas moins pour le commerce.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

Le *Moniteur* a publié samedi le tableau des principales marchandises importées et exportées pendant le mois d'Avril et pendant les quatre premiers mois de l'année, comparés aux périodes correspondantes de 1859 et 1858.

Les droits perçus pendant le mois d'Avril 1860 présentent une diminution notable sur l'époque correspondante des deux années précédentes, diminution qui résulte du nouveau régime déjà en voie d'application en ce qui concerne un certain nombre de marchandises importées.

Ainsi, pendant le mois d'Avril, ces droits n'ont atteint que le chiffre de 8,956,594 fr., tandis qu'ils s'étaient élevés à 16,580,765 fr. au mois d'Avril 1859, et à 14,836,992 fr. au mois d'Avril 1858.

Pendant les quatre premiers mois de l'année, les droits perçus présentent le chiffre de 47 millions 302,338 fr. en 1860, de 58,371,454 francs en 1859 et 55,360,291 fr. en 1858.

Il faut remarquer que, tandis que les droits subissaient une diminution, les quantités de marchandises importées augmentaient; ainsi les cafés, les sucres, les cotons, etc., ont atteint des chiffres plus considérables que dans les deux années précédentes. Les houilles pour les quatre mois se sont maintenues sans différences sensibles.

En ce qui concerne les exportations, il y a évidemment progrès.

Ainsi, des augmentations ressortent du tableau sur les bestiaux, les vins ordinaires (par rapport à 1858), les fils de laine et de coton, le lin et chanvre teillés, le sucre raffiné, les tissus de coton, de lin ou de chanvre, les verres et cristaux, etc.

Le mouvement des métaux précieux a présenté pendant les quatre mois de 1860 un chiffre de 53,535,060 fr. d'argent, et de 128,840,800 francs d'or à l'importation, de 119,647,720 fr. d'argent, et de 29,598,000 fr. d'or à l'exportation.

Il en résulte une balance de 34,120,140 fr. en faveur de l'importation. PAUL CHALMIS.

Commerce.

La position du marché de Rouen n'a pas éprouvé de changement sensible. S'il y a eu, en général, un peu moins de transactions pendant la semaine dernière, ce qui peut être attribué à la fête et aux ventes à diver, les prix n'en sont pas moins bien tenus.

L'indienne, la rouennerie et les mouchoirs de Bolbec n'ont pas eu, non plus, une vente active.

A Paris, les opérations en laines sont très-limitées; le stock est réduit et les cours sont fermes. Au Havre, le prix des laines n'a pas subi d'autre changement que la diminution de prix qui résulte du dégrèvement.

Les éducations de vers à soie réussissent complètement; la feuille, qui s'était vendue jusqu'à 5 fr. le kil., est redescendue avec les pluies à 50 cent. Les avis du Levant sont également favorables; il en est de même pour l'Espagne. Les dernières correspondances de Chine ont annoncé un peu de baisse sur les soies. Tout cet ensemble de nouvelles a déterminé une certaine faiblesse dans le cours des soies. A Lyon,

ce sont surtout les Chine-Chine qui s'en sont le plus ressenties. Cette baisse et les besoins du commerce ont provoqué une légère reprise dans la fabrique de Lyon.

La crise métallurgique continue, dit l'Ancre de St-Dizier; elle est si grande que nous pouvons la croire à son comble; nous serions encore accusés d'assombrir la situation, si les faits n'étaient là à l'appui; les affaires sont pour ainsi dire nulles, les prix baissent chaque jour, la fabrication est diminuée partout; et, ce qui est le plus malheureux, le chômage a forcé le renvoi d'un grand nombre d'ouvriers.

Tant qu'on a pu travailler, soit pour terminer les anciens marchés, soit pour le magasin, on s'est borné à faire supporter une légère réduction à la main d'œuvre; mais le magasin pourvu, on est arrivé à la dernière extrémité, devant laquelle on avait toujours reculé, le renvoi d'une partie des ouvriers.

On nous signale l'acceptation d'un petit lot de fonte à 142.50.

La fonte pour 2^e fusion reste à son prix de 142.50 le n° 1.

Les fers laminés, de fonte au bois, sont offerts de 250 à 260 fr. franco Paris, avec une légère bonification sur la classification quand la composition de la commande est bonne.

Les fers battus restent cotés à 290 fr. en gare de St-Dizier.

Pas de prix fixe pour la machine. La baisse de la pointe a jeté la perturbation dans les cours de ces articles. On cote nominativement à 240, 250 fr. le n° 20, franco Paris.

Des tarifs à la date du 5 Mai portent la pointe comme il suit, à Paris :

13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
53	49	45	51	38	36	34	32	31	

Une maison a lancé un tarif au-dessous de ces prix, mais ne vend plus, nous dit-on, à ce tarif, si elle y a vendu.

Chaîne, numéros mêlés, 60 fr. gare de l'Est. P. B.

FAITS DIVERS.

Sous prétexte de signaler les progrès de notre siècle, les journaux de Paris publient la mauvaise charge que voici :

« Il serait plus que téméraire de vouloir désormais assigner des bornes au progrès de l'esprit humain. Qui sait ce que l'avenir nous réserve? La vapeur, les chemins de fer, la télégraphie électrique, — toutes ces magnifiques inventions qui ont illustré la première moitié de notre siècle, s'éclipseront sans doute devant d'autres conceptions plus prodigieuses encore. C'est ainsi que le nouveau système postal qui fait en dix heures trois quarts — le trajet de Londres à Paris, — est déjà réputé insuffisant et arriéré.

« Un homme s'est rencontré qui s'est fait fort de transporter les lettres de Londres à Calais en vingt minutes. Son procédé est aussi simple que facile à établir; il consiste à élever, dans cette capitale, sur un emplacement ad hoc une machine à vapeur de la force de 200 chevaux qui fera mouvoir deux pompes, l'une foulant l'autre aspirante.

« La pompe aspirante est destinée à entretenir un vide permanent dans un système de tubes aboutissant à tous les quartiers de Londres, et dont chaque négociant pourra, s'il le désire, avoir un embranchement dans son propre cabinet. Il suffira de placer une ou plusieurs lettres roulées dans de petites boîtes cylindriques en bois ou en carton, lesquelles seront déposées dans un tuyau en communication directe avec le grand tube conducteur. De là, elles se rendront au Post office, avec une vitesse incroya-

pas supportable, et Jacques avait nourri silencieusement la pensée de se faire libre et de quitter la maison paternelle. L'occasion de réaliser ses projets de fuite était enfin venue. Un patron avait promis de le prendre sur son bord à la première station qu'il ferait à Tréport; le sloop qu'il montait venait de se montrer en vue de la côte; Jacques l'avait aperçu; il le suivit de l'œil, salua le patron lorsqu'il entra dans la rade, et son cœur battit, car le jour du lendemain devait l'emporter loin de cet enfer où son enfance s'était écoulée.

Il y a pour Jacques un chagrin, un regret au fond de son âme, à l'idée de quitter son père, son pauvre père abusé, et auquel il doit le sacrifice de ses plaintes. Sans lui, y aurait-il d'attachants souvenirs pour l'enfant opprimé? Ce sont les baisers, les caresses d'une mère qui donnent tant de charmes à la terre natale. Il faut que la maison, le jardin qui virent nos premiers pas, nous parlent d'amour et de bonheur; hors cela, le deuil, pour une âme souffrante, est là comme ailleurs.

C'est à la tombe de sa mère qu'il eût fallu demander ce que Jacques a refoulé dans son âme de sensibilité; elle seule en a le secret, et c'est là encore qu'il va porter ses adieux à la veille de son départ.

Jacques ne s'éloignera pas sans avoir reçu la bénédiction de son père, sans l'avoir pressé dans ses bras; cette minute où il devait lui laisser comme souvenir l'assurance de son amour, il l'eût payée de sa vie, et le jeune homme fut moins malheureux par l'espérance de voir son plus cher désir se réaliser.

Vers le milieu du jour, le ciel se rembrunit et les vagues orangeux; la mer commença à se fâcher, et les matelots Jacques craignit que

l'arrivée de son père ne fût retardée, qu'il ne pût l'embrasser une dernière fois avant son départ, et cette idée le saisit au cœur. Il était entreprenant et énergique quand il était soutenu par l'exaltation, et cette fois sa résolution fut bientôt prise. Il se montra devant Brigitte, la tête haute, le regard assuré.

— Je vais rejoindre mon père, dit Jacques d'un ton froid. Il se pourrait qu'il fût retenu toute cette nuit en mer sans pouvoir aborder, et qu'il manquât de provisions; je vais prendre la barque et lui en porter.

— Le vent gronde, il fait noir, répondit Brigitte, cherchant, comme à l'ordinaire, à empêcher les rapprochements du père et du fils; ce serait folie; vous n'irez pas.

— Je serais déjà en pleine mer s'il ne fallait du tabac et de l'eau-de-vie pour mon père; je vous prie donc de les préparer. Rien ne m'empêchera d'être auprès de lui avant une heure.

— Rien! reprit-elle pensive et menaçante; depuis quand faites-vous le maître ici?

— Depuis que j'ai réfléchi en homme et que je me suis senti le droit d'une volonté.

— Vous êtes devenu bien hardi, Jacques, et je puis vous en faire repentir.

— Je vous en défie! s'écria-t-il d'un ton de puissance qui la fit frémir. Brigitte, donnez-moi ce que je vous demande.

— Je le porterai moi-même dans le bateau, dit elle en baissant la voix... mais nous verrons si tout ceci durera.

— Ne menacez pas, à quoi bon? Remerciez-moi plutôt de mon silence, Brigitte.

— Brigitte! Brigitte! Ne pouvez-vous pas m'appeler votre mère? du moins... devant Elie.

— Vous! ma mère? ah! dites donc ma marâtre!

Et Jacques, exaspéré par ses sentiments longtemps contenus, mit dans ce mot toute l'amertume de sa haine; troublé par sa propre émotion, il ne vit pas, dans ce moment, l'expression de rage qui passa sur le front de cette femme offensée, et pourtant elle fut effrayante. Le démon du mal s'était emparé d'elle, et quand la voix jeune et douce de son propre fils arriva à son oreille, Brigitte parut sortir de son rêve.

— J'irai avec toi, avait dit Louis à son frère.

— Malheureux! s'écria la mère en tressaillant et en retenant le jeune homme, je vous défends de quitter la maison... j'ai besoin de vous ici.

Louis murmura, mais parut se soumettre, et, rassurée par son obéissance, Brigitte se mit à faire quelques préparatifs. Pendant ce temps Jacques avait été prévenir le patron du sloop qu'il pouvait compter sur lui, et que dans quelques heures il se rendrait à son bord. Ensuite, s'élançant vers le cimetière, il alla poser ses lèvres sur la petite croix de bois qui marquait la place où reposait sa mère; là, Jacques demanda une bénédiction et laissa une larme....

Après cet acte de respect et d'amour, il regagna le rivage. Le grain était passé, et, une pluie fine ayant abaissé le vent Jacques eut l'espoir de rencontrer les bateaux pêcheurs à peu de distance. Il ne redoutait plus le danger pour Elie, mais il voulait le voir seul à seul, et lui laisser un de ces mots qui obtiennent grâce pour les fautes apparentes et conjurent la colère paternelle. Arrivé au rivage, le jeune homme recula de fureur; la barque n'y était plus. Ses soupçons se portèrent sur Brigitte....

— Encore elle! toujours elle entre lui et moi! s'écria-t-il. Mais, grand Dieu! qu'aura-t-elle fait?

Jacques jeta les yeux autour de lui, et crut distinguer, à travers le brouillard, un petit ba-

teau prêt à toucher les grands bâtiments qui avançaient. Il ne savait à quelles conjectures s'arrêter; mais, bouillant de rage et se craignant lui-même, il s'enfuit, évitant jusqu'à la tentation de retourner à la cabane, où il pouvait retrouver Brigitte.

Pendant que ceci se passait, un homme pâle et immobile se trouvait droite devant une petite fenêtre qui dominait la mer; sa vue en embrassait un seul point, mais là semblait se concentrer toute son âme. — Le voilà! se disait-elle, le voilà! et avant qu'il soit à la fin de sa course, la barque sera sous les flots... imprudent! qui croyait impunément m'accabler de reproches et me couvrir de honte.... Elle ne saura donc rien, etc. Oh! oui, mon fils, je te conquies aujourd'hui un héritage. Jacques, tu ne reviendra plus.... C'est moi qui ai détaché la planche du bateau et qui en ai recouvert la place de cordages, moi que tu voulais faire trembler et qui me joue de ta colère... car je n'aperçois plus rien, non, rien.

Tout à coup elle fut peureuse. Aussitôt elle appela Louis... Louis qui ne répondait pas. Alors elle sortit pour le chercher. Sa démarche, sa physionomie étaient horribles à voir. Brigitte s'était vue le en un jour par un crime comme d'autres le sont par de longues douleurs.

Le lendemain, à la pointe du jour, Elie traversait la jetée de Tréport, portant entre ses bras un corps inanimé recouvert d'une toile à voile. On faisait silence sur son passage; seulement, lorsqu'il ne pouvait plus les entendre, quelques personnes disaient tristement :

— C'est le fils du brave Elie.

— Pauvre enfant! il n'a jamais été heureux. Et elles suivirent le marin jusqu'à sa demeure.